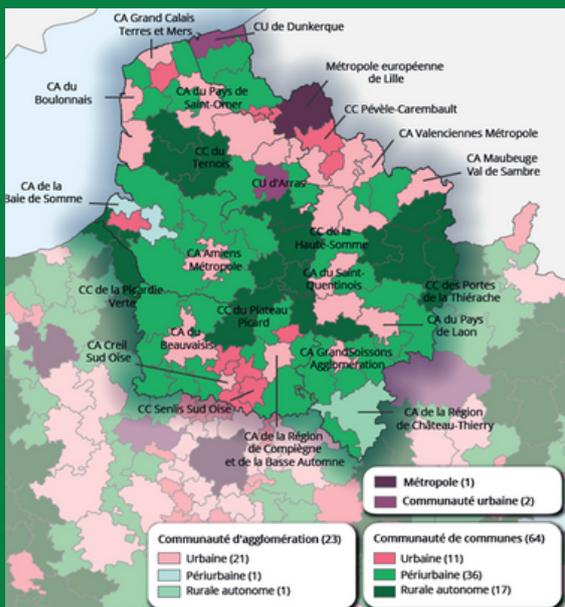


**Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 17 janvier 2023 12h**

- Au 1er janvier 2021, la région Hauts-de-France compte 3 789 communes regroupées en 92 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Les EPCI de la région se composent d'une métropole (Lille), de deux communautés urbaines (CU Arras et Dunkerque), de 23 communautés d'agglomération (CA) et de 66 communautés de communes (CC). Ils peuvent être divisés en deux catégories : les EPCI urbains et les EPCI ruraux, pour beaucoup d'entre eux périurbains, c'est-à-dire sous influence d'un pôle d'emploi.
- Dans la région, 35 EPCI, soit un peu moins de 4 intercommunalités sur 10, sont urbains. Ils représentent toutefois 74 % des habitants de la région, proportion la plus importante après l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces EPCI urbains se concentrent essentiellement dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise. Entre 2013 et 2019, la moitié d'entre eux (17 sur 35) ont gagné des habitants, notamment la Métropole européenne de Lille (MEL), la CU d'Arras, les CA de Valenciennes, Amiens Métropole, Beauvais et Compiègne. Ils abritent une population plus jeune, plus diplômée et occupant plus souvent des emplois de cadres. L'autre moitié des EPCI urbains, notamment la quasi totalité de ceux du bassin minier, les EPCI du littoral et du nord de l'Aisne, est pénalisée par son manque d'attractivité et perd des habitants.
- Concernant les EPCI ruraux, leur évolution démographique reste liée à la proximité d'un pôle d'emploi. Les plus périurbains accueillent une proportion importante de familles avec enfants si bien que la croissance démographique est stimulée par l'excédent naturel (plus de naissances que de décès). C'est le cas par exemple, dans la partie nord de la région, des CC situées entre la frontière avec la Belgique, la MEL et la CU de Dunkerque, mais aussi entre Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer ainsi qu'à proximité d'Arras. À l'inverse, les EPCI dits « autonomes », c'est-à-dire à l'écart des pôles d'emploi, perdent majoritairement des habitants. Principalement situés dans le Ternois, à l'est de la Somme à la frontière avec l'Aisne et le Pas-de-Calais, ou encore dans l'Avesnois et la Thiérache, ces EPCI ruraux pâtissent à la fois d'un déficit migratoire lié à leur manque d'attractivité et d'un déficit naturel, conséquence du vieillissement prononcé de la population dans ces territoires.

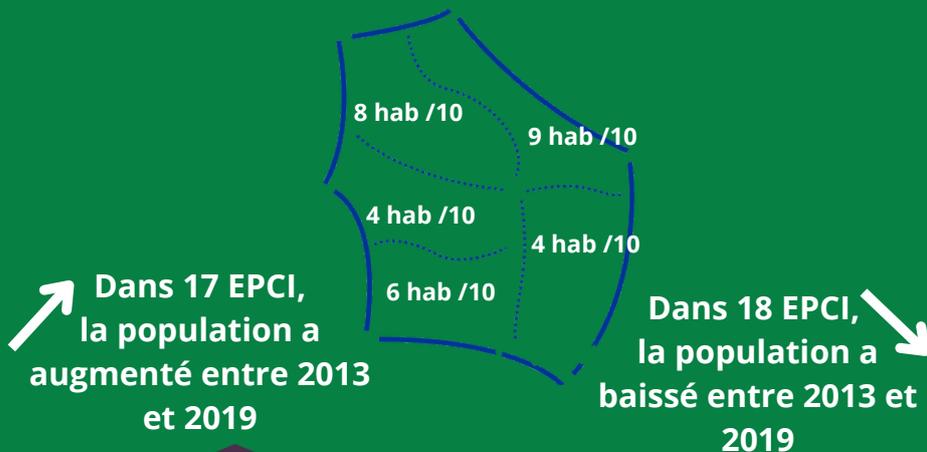
## Les EPCI urbains et ruraux des Hauts-de-France

**3 789 communes des Hauts-de-France regroupées en 92 EPCI**



**En 2019, 4 intercommunalités sur 10 sont urbaines ; elles regroupent 3 habitants sur 4**

**Part de la population vivant dans un EPCI urbain**

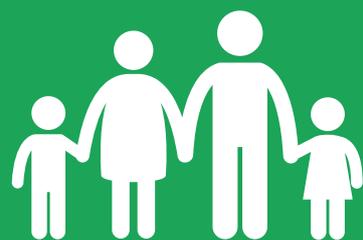


Une population plus jeune, plus diplômée, davantage de cadres

## Les EPCI ruraux

**37 périurbains**

**18 ruraux autonomes**



familles avec enfants

croissance démographique pour les EPCI à proximité des principaux pôles d'emploi



manque d'attractivité et vieillissement de la population



déclin démographique pour la plupart d'entre eux

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions



06 63 34 65 31 / 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr